



EN MARCHÉ VERS UN NOUVEAU PROGRAMME NUCLEAIRE



10 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'annonce présidentielle est une bonne nouvelle pour l'ambition climatique, la sécurité énergétique et la souveraineté industrielle de la France

Il y a deux semaines, RTE avait éclairé le chemin vers un futur électrique français bas carbone, équilibré, compétitif et résilient en préconisant de véritables programmes industriels autour du développement conjoint de nouveaux réacteurs nucléaires et de capacités d'énergies renouvelables en parallèle de la prolongation du parc nucléaire existant. La CFE Énergies avait alors appelé le Gouvernement à se mettre en marche sans plus tarder pour réussir la neutralité carbone française en 2050.

En annonçant sa décision de « *relancer la construction de réacteurs afin de garantir l'indépendance énergétique de la France* » et son « *approvisionnement électrique* », le Président de la République vient de donner l'impulsion qu'attendait une filière industrielle forte de plus de 220 000 salariés. Parce qu'elle portait ces messages depuis de nombreux mois, la CFE Énergies se réjouit d'avoir été entendue.

Alors que les débats font rage à Glasgow lors d'une COP 26 marquée par un florilège d'annonces aux effets incertains, la CFE Énergies salue d'autant plus cette annonce présidentielle qu'elle s'est mobilisée, aux côtés de syndicats européens et anglo-saxons, pour faire reconnaître le rôle du nucléaire dans le combat climatique. Loin de théories de la décroissance et du chaos, la CFE Énergies est en effet persuadée que les solutions industrielles et technologiques bas carbone, sans exception, doivent être au cœur de ces enjeux.

Pour autant, la CFE Énergies considère que cette annonce présidentielle doit désormais être suivie d'effets concrets et durables, qu'il s'agisse de la concertation publique, de la régulation ou du financement.

Puisque le Ministre de l'Économie et des Finances ne ménage pas sa peine pour ouvrir le débat européen sur une réforme du marché européen de l'électricité qui favorise les signaux économiques de long terme nécessaires à l'investissement bas carbone, la CFE Énergies attend du Gouvernement qu'il gagne dans les prochaines semaines la bataille d'un acte délégué qui permet l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie européenne et qui en facilitera le financement en Europe et par conséquent en France.

C'est ainsi que le Président de la République, qui prendra la présidence de l'Union européenne au 1^{er} janvier 2022, suivra peut-être les pas de Jean Monnet, père fondateur de l'Europe, qui disait : « *l'atome pacifique doit être le fer de lance de l'unification de l'Europe* ».

Contact presse : Alexandre GRILLAT – alexandre.grillat@cfe-energies.com

LA CFE ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !

CFE ÉNERGIES
www.cfe-energies.com